

FICHE D'INSCRIPTION "INDIVIDUELLE"

TCMS SKI & MONTAGNE

SÉJOUR ALPIN FLAINE-SAMOËNS DU 9 au 16 mars 2019

Les cases bleutées sont à compléter

Type d'inscription en fonction du choix de l'hébergement : "COUPLE" ou "INDIVIDUELLE"

Pour les couples : cette année, il n'y a pas de chambre de 2 "individuelle". Mais il est possible d'avoir **une chambre pour 4 personnes (2 couples)**. Il faut compter un **supplément de 70 euros / personne** qui doit être payé au moment de l'inscription "COUPLE" en complément des arrhes. Ces chambres sont constituées de 2 lits simples et d'un lit superposé avec leurs propres sanitaires. **Cette demande doit être faite au moment de l'inscription et avant le 5 juillet car elles ne sont réservées que jusqu'à cette date.**

Pour l'inscription "INDIVIDUELLE", l'hébergement proposé est un duplex de 2 chambres de 4 avec sanitaire dans chaque chambre.

Inscription "INDIVIDUELLE"

Si c'est la première inscription à un séjour de la saison, ne pas oublier de remplir votre fiche d'adhésion

NOM : Prénom :

Email :

Personne à contacter par les organisateurs en cas de nécessité lors du séjour :

Nom Prénom : Tél. :

Assurance obligatoire Je déclare être assuré(e) pour la pratique du ski

Dans le cas où l'assurance n'est pas active à l'inscription, ces informations seront à donner au plus tard au paiement du solde

Compagnie d'assurance : N° (sociétaire ou police d'assurance) :

Tél. assistance 24h/24 :

Faites vos comptes :

Adhésion saisonnière à la section TCMS Ski & Montagne obligatoire :

Report du montant de votre fiche d'adhésion⁽¹⁾

Tarifs séjour : Arrhes à l'inscription de 200 € (Solde à régler avant le 30/01/2019) +

+

Paiement⁽²⁾ par : Chèque CB en ligne Virement en ligne MONTANT - €

(1) Si cotisation déjà payée, indiquer pour quel séjour ou motif :

(2) l'inscription est validée à l'encaissement du "MONTANT"

Les assurances FFS et FFME sont à demander et à régler à : Jean Robert BORREDON (FFS), Stéphane LESTAGE (FFME)

Nota : Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des fiches avec règlement (séjour et adhésion à la section)

Si vous souhaitez utiliser le paiement en ligne (CB ou virement), assurez-vous avant auprès de Nathalie QUINTANA qu'il reste de la place afin de ne pas devoir vous rembourser si le séjour est complet

Cette fiche est à envoyer à : **Nathalie QUINTANA - 25 chemin sur le Cal 81290 VIVIERS LES MONTAGNES**

Tél. : **06 76 51 45 60** Email : natjess@wanadoo.fr

En cas d'annulation du séjour par le participant, le remboursement ne sera possible qu'en fonction des frais engagés par la section auprès du prestataire.